

Le Lyricantois

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 79

Chers Lyricantois, chères Lyricantoises

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance. Voilà maintenant trois mois que nous avons pris les rênes de notre commune, et nous pouvons déjà constater que le travail a bien avancé, notamment avec la mise en place des différentes commissions communales. Aujourd'hui, chacun d'entre nous s'investit pleinement dans les missions qui lui sont confiées, apportant son savoir-faire et son expérience au service de notre village.

Le budget communal a été voté en mars. Comme les années précédentes, les taxes communales n'ont pas augmenté. Nous pouvons aujourd'hui apprécier les nouveaux parkings ainsi que les aménagements réalisés aux abords de la salle de la Sablonnière lors du mandat précédent. Dernièrement, vous avez pu constater la réalisation des travaux dits de « point à temps », qui ont permis de réparer la chaussée.

La question des locations temporaires a également été évoquée, car la demande de logements pour les jeunes ménages dans notre commune ne cesse de croître.

Deux sujets restent d'actualité : la route de Villiers, que nous ne fermerons pas en accord avec la commune de Villiers, et le projet de piste cyclable reliant Larchant à Saint-Pierre-lès-Nemours.

Un autre dossier important est la mise en place d'un système de télésurveillance, notre commune ayant été victime de deux cambriolages récemment.

Le principal chantier en cours est la rénovation de notre église. Les travaux incluent le remplacement des vitraux, la descente prochaine de la cloche pour sa restauration en Autriche, ainsi que la réfection du beffroi et des différents paliers du clocher.

Des abat-sons seront également installés afin de protéger la charpente.

À l'intérieur du chœur, des volets viendront fermer les différentes niches. À l'extérieur, les trous d'échafaudage, appelés « boulines », seront colmatés pour dissuader les pigeons de s'y installer.

Le coût total de cette opération s'élève à **480 000 € HT**, auxquels s'ajoutent **96 000 € de TVA**, avancés par la commune. Plusieurs partenaires ont accepté de contribuer au financement de ces travaux.

Le montant total des subventions s'élève à **444 282 €**, le reste à charge pour la commune se chiffre à **35 718 €**.

Par ailleurs, un dossier est en cours de constitution afin de solliciter une aide complémentaire auprès de la Fondation du Patrimoine.

Concernant les festivités, comme chaque année, les habitants de Larchant sont invités au dîner champêtre qui aura lieu le 13 juillet sur la place des Tilleuls. Cette soirée se poursuivra par la traditionnelle retraite aux flambeaux, accompagnée par la fanfare de Château-Landon. Le feu d'artifice sera tiré à **23 heures**, sous réserve des conditions météorologiques et des autorisations préfectorales.

Enfin, nouveauté cette année, nous aurons le plaisir d'organiser un **bal musette**, afin de prolonger ce moment de convivialité et de partage.

Voilà, chers Lyricantois et Lyricantoises, quelques nouvelles de l'action municipale.

Nous restons pleinement mobilisés pour répondre à vos attentes et faire avancer notre commune dans un esprit de dialogue, de proximité et d'engagement collectif.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons installé une **boîte à idées** sur la grille de la mairie. Chacun peut y déposer ses suggestions pour l'avenir de notre village, à condition de s'identifier.

Je vous remercie de votre confiance et de votre participation à la vie de notre commune.

À bientôt,

Jean-Luc Grégoire
Maire de Larchant

PIQUE-NIQUE
ORGANISÉ PAR LARCHANT ANIMATION

Samedi 27 juin

RDV place des Tilleuls - Venez avec votre panier !
Buvette sur place.



**Les comptes-rendus
des conseils municipaux sont publiés
sur le site : larchant.fr
Ils sont consultables sur les panneaux
d'affichage (pendant deux mois)
et en Mairie sur rendez-vous.**



Restez connectés

La mairie de Larchant
communique
régulièrement via

l'application mobile PanneauPocket.
Simple, efficace et 100 % gratuite,
elle vous permet de recevoir des alertes
et des informations locales directement
sur votre smartphone. L'application est
disponible sur Android (Google Play
Store) et Apple (App Store).

De nombreuses fonctionnalités

Bien plus qu'un simple outil
d'information, PanneauPocket
propose différents modules
pour faciliter votre quotidien :

« **Alertes** » : pour suivre tous les
événements à venir dans la commune.

« **Signalement** » : pour signaler
directement un incident ou une
anomalie sur la voie publique.

« **Boîte à idées** » : pour proposer
vos projets et vos idées d'aménagement
pour Larchant.

Vous y trouverez aussi des informations
pratiques et utiles : horaires de la mairie,
de la poste et de la déchetterie,
démarches administratives, calendrier
de collecte des poubelles, annuaire
des commerçants et artisans, etc.

Besoin d'aide pour l'installer ?

Nous vous invitons à télécharger
l'application. Si vous rencontrez
des difficultés ou si vous avez besoin
d'accompagnement, la mairie peut
organiser des séances d'initiation.
Il vous suffit d'envoyer un e-mail
pour en faire la demande.

Abandon d'un « WhatsApp mairie »

PanneauPocket est déjà très efficace
et offre plus de fonctionnalités qu'un
simple groupe WhatsApp. Il diffuse
toutes les informations nécessaires,
et offre bien plus d'outils interactifs
qu'une simple messagerie. Aussi a-t-on
décidé de ne pas créer un groupe
WhatsApp municipal. **S. J. D.**

Membres des commissions municipales

élus en séance des conseils municipaux des 1^{er} et 22 avril 2026

A COMMISSIONS MUNICIPALES	VICE-PRÉSIDENT	MEMBRES					
FRANCS	Anne Marie Foetyko	Tous les élus					
URBANISME - PLD/PLU	Anne Marie Foetyko	Sophie Jarnieu-Demange	Olivier Coquard	Milène Grandot	David Dos Santos		
VOIRIE	Yves Languepin	Cyril Mouliet	Olivier Coquard	Valérie Latéche	David Dos Santos		
CULTURE ET PATRIMOINE TOURISME	Simon Allé	Yves Charpak	Sophie Jarnieu-Demange	Corinne Lambert	Milène Grandot	Anne-Marie Casthac	
COMMISSIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) - PROCÉDURE ADAPTEE (PADA)	Yves Languepin	Khedija Bourcart	David Dos Santos				
BATIMENTS - TRAVAIL	Yves Languepin	Khedija Bourcart	Sophie Jarnieu-Demange	Olivier Coquard	David Dos Santos		
SAISIE DE VIE - ENVIRONNEMENT - BIODIVERSITÉ	Yves Charpak	Cyril Mouliet	Valérie Latéche	Milène Grandot	Anne-Marie Casthac	David Dos Santos	Matthie Conan
DEMOCRATIE LOCALE - COMMUNICATION INFORMATION - BULLETIN - ACCUEIL	Sophie Jarnieu-Demange	Khedija Bourcart	Simon Allé	Valérie Latéche	Milène Grandot	Anne-Marie Casthac	Matthie Conan
ENFANCE - FAMILLE - JEUNES - COLÈGE DES JEUNES SOLIDAIRES	Khedija Bourcart	Anne Marie Foetyko	Yves Charpak	Sophie Jarnieu-Demange	Corinne Lambert	Valérie Latéche	Anne-Marie Casthac
VÉTÉR - LIBRE ARBITRAIRE ET CULTURE	Cyril Mouliet	Anne Marie Foetyko	Khedija Bourcart	Corinne Lambert	Olivier Coquard	Anne-Marie Casthac	
SPORTS - JEUNESSE	Cyril Mouliet	Khedija Bourcart	Yves Charpak	Olivier Coquard	Anne-Marie Casthac		
VIE ASSOCIATIVE	Simon Allé	Khedija Bourcart	Cyril Mouliet	Corinne Lambert	Olivier Coquard	Anne-Marie Casthac	Matthie Conan
B COMMISSIONS ENCADEES							
COMMISSION D'APPUI D'OFFRES D'EMPLOI	Yves Languepin	Khedija Bourcart	David Dos Santos	Suppléants :	Yves Charpak	Sophie Jarnieu-Demange	Cyril Mouliet
COMMISSION DE DÉLEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSDSP) - 8 membres	Yves Languepin	Khedija Bourcart	David Dos Santos				
COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE	Khedija Bourcart	Anne Marie Foetyko	Yves Charpak	Sophie Jarnieu-Demange	Anne-Marie Casthac	+ membres extérieurs	
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS	Jean-Luc Grégoire	Anne Marie Foetyko	Yves Languepin	Yves Charpak	Sophie Jarnieu-Demange	Cyril Mouliet	+ membres extérieurs
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS	Corinne Lambert	Olivier Coquard	Valérie Latéche	Milène Grandot	Anne-Marie Casthac	Matthie Conan	
COMMISSION DÉFENSE	Sophie Jarnieu-Demange						

Délégués dans les organismes de regroupement

élus en séance des conseils municipaux des 1^{er} et 22 avril 2026

Organismes	Titulaires	Suppléants	DÉLÉGUÉS - SUPPLÉANTS	
			TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Désignation des délégués à la Communauté de communes				
CLERE (Commission locale de l'évaluation des transferts de charges) - obligation	1	1	Jean-Luc Grégoire	Anne-Marie Foetyko
CIO des représentants au sein de la commission intercommunale des Impôts directs	1	1	Jean-Luc Grégoire	Anne-Marie Foetyko
Développement économique - Emploi et formation	1	1	Simon Allé	Corinne Lambert
Aménagement du territoire et transition écologique	1	1	Cyril Mouliet	David Dos Santos
Finances	1	1	Yves Charpak	Khedija Bourcart
Travaux et Mutualisation	1	1	Jean-Luc Grégoire	Corinne Lambert
Service à la population (bureau publique...)	1	1	Jean-Luc Grégoire	Sophie Jarnieu-Demange
			Khedija Bourcart	Anne-Marie Casthac

Organismes	Titulaires suppléants	DÉLÉGUÉS - SUPPLÉANTS				
		TITULAIRES		SUPPLÉANTS		
Désignation des délégués par substitution (sans délibération)						
SITCOM (syndicat intercommunal d'entretien des Ornières intermédiaires)	1	2	Jean-Luc Grégoire	Yves Languepin	Sophie Jarnieu-Demange	
SIREDO (syndicat intercommunal pour la réhabilitation et l'entretien des déchets et ornières intermédiaires)	1	2	Jean-Luc Grégoire	Yves Languepin	Sophie Jarnieu-Demange	
Syndicat mixte des installations sportives des vallées de la Loire	2	2	Cyril Mouliet	Olivier Coquard	Khedija Bourcart	Valérie Latéche
Syndicat mixte d'études et de programmation Rivières Gâtines	2	2	David Dos Santos	Anne-Marie Casthac	Cyril Mouliet	Milène Grandot

Organismes	Titulaires	Suppléants	DÉLÉGUÉS - SUPPLÉANTS			
			TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Election des délégués aux sein d'autres organismes de regroupements						
ISSEM (syndicat départemental des Ornières de Seine-et-Marne)	2	1	Jean-Luc Grégoire	David Dos Santos	Yves Languepin	
URS du Plateau (syndicat intercommunal d'entretien des Ornières de Plateau)	2	2	Anne-Marie Foetyko	Anne-Marie Casthac	Milène Grandot	Khedija Bourcart
PNRS (Pays naturel régional du Sud-Est français) pour 2 commissions	2	2	Yves Charpak	Matthie Conan	Milène Grandot	Sophie Jarnieu-Demange
SPARC PARS (associés/ement non collectif)	1	1	Jean-Luc Grégoire		Yves Languepin	
Syndicat intercommunal de collège de La Chapelle-la-Roche	2	2	Milène Grandot	Anne-Marie Casthac	Anne-Marie Foetyko	Khedija Bourcart
Estuaires sportifs de la Forêt ESP	1	1	Olivier Coquard		Cyril Mouliet	
ADSD (syndicat intercommunal Agence de Développement Intermunicipal)	1	1	Yves Languepin		David Dos Santos	
Groupement d'intérêts publics de l'ingénierie départementale	1	1	Yves Languepin		Jean-Luc Grégoire	
Syndicat mixte d'Eau et Assainissement du Pays de Nemours	1	1	David Dos Santos		Milène Grandot	
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du Bassin de la Seine	1	1	David Dos Santos		Matthie Conan	
Collectivité forestière de la Forêt de France	1	1	Simon Allé		Matthie Conan	
ONAS (Comité national d'Action sociale)	1	1	Khedija Bourcart		Yves Charpak	
Elus Saint-Pierre et Territoires	1	1	Yves Charpak		Khedija Bourcart	



**Jean-Luc
GRÉGOIRE**
Maire



**Anne-Marie
FOSTYKO**
1^{re} adjointe



**Yves
LANGUEPIN**
2^e adjoint



**Khadija
BOURCART**
3^e adjointe



**Simon
ALLIX**
4^e adjoint

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Sophie JARREAU-
DEMANGE**



**Cyril
MOULLIET**



**Milène
GIRARDOT**



**Yves
CHARPAK**



**Corinne
LAMBERT**



**Olivier
COQUARD**



**Valérie
LATRÈCHE**



**David
DOS SANTOS**



**Anne-Marie
CAZILHAC**

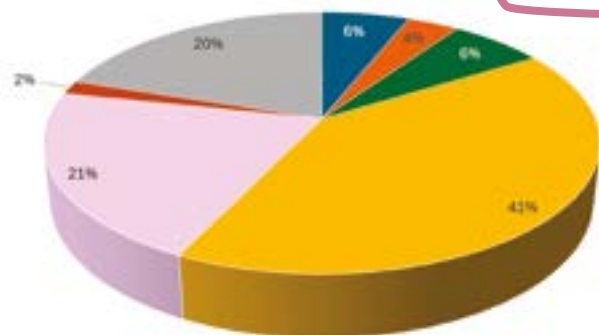


**Maëlle
CONAN**

COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT 2025

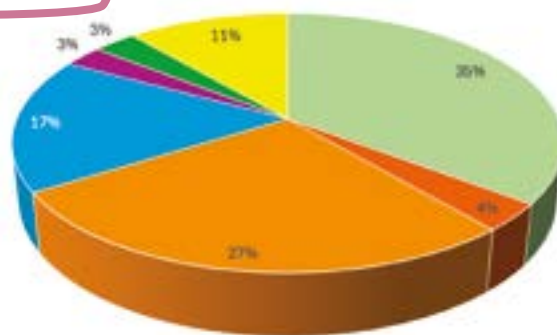
RÉPARTITION DES DÉPENSES

**Excédent de fonctionnement
488 982,30 €**



- Achat de fournitures (électricité, eau...)
- Autres frais (affranchissement, télécommunication, fêtes...)
- Entretien, maintenance (bâtiment, voirie, réseaux...)
- Personnel, élus, charges sociales
- Cotisations autres organismes (SIIS école, service incendie, associations, syndicat collège...)
- Fond de péréquation des ressources communales (FPIC)
- Opérations comptables neutralisation amortissement enfouissements

RÉPARTITION DES RECETTES

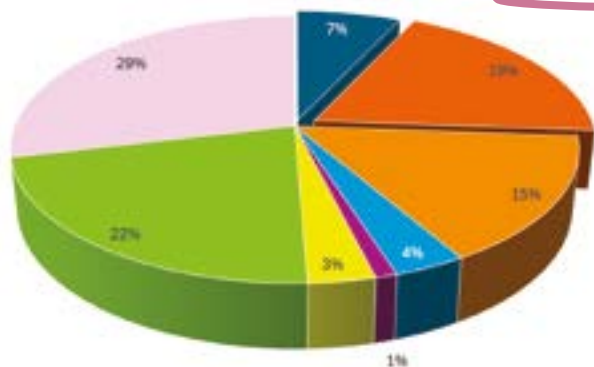


- Excédent 2024 reportés
- Services (remboursement salaire garderie, loyer poste, redevances)
- Impôts et taxes (taxes foncières et compensation TH)
- Dotations et participations (État et CCPN)
- Loyers (commerce, logement, matériel)
- Produits divers (Sibelco, vente terrain...)
- Divers neutralisation amortissements

COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT 2025

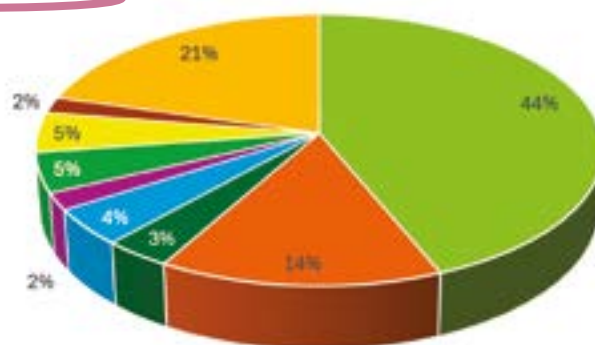
RÉPARTITION DES DÉPENSES

**Excédent d'investissement
180 130,13 €**



- Acquisition de terrains - bornage
- Contrat rural
- Voirie aménagement (routes, TPL...)
- Acquisition de matériels (débroussailleuse et licences informatiques mairie...)
- Divers (rideaux et réparation chaudière mairie)
- Église - vitraux
- Travaux d'enfouissement
- Neutralisation amortissement

RÉPARTITION DES RECETTES



- Excédent report 2024
- Affectation du résultat réserve
- FCTVA - Taxes aménagement
- Subventions SDESM - CCPN
- Subventions ACL - PNR
- Subvention Département
- Subvention Région
- Subvention État
- Neutralisation d'amortissement

**Soit un excédent
total de 669 112,43 €**

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux et approuve les taux suivants pour 2026 :

- Foncier bâti : 32,57 %
- Foncier non bâti : 33,67 %
- Taxe sur les résidences secondaires : 6,33 %, correspond par défaut au taux de la taxe d'habitation, inchangé depuis 2015 à Larchant.



Cérémonie du 8 mai 2026

De nombreux Lyricantois et Lyricantoises ont rejoint le cortège, ainsi que Monsieur Latrèche, qui était notre fidèle porte-drapeau.

Trois jeunes élèves de l'école de Larchant ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France en citant leurs noms tour à tour. Une belle façon de transmettre notre histoire et notre devoir de mémoire aux jeunes générations. Un grand merci à Anne, leur enseignante, pour son engagement.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie par un moment convivial d'échange et de partage autour d'un verre à la salle de la Sablonnière. **J.-L. G.**



BUDGET 2026

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une « section de fonctionnement », dédiée aux charges courantes, et une « section d'investissements », avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE le budget de l'année 2026, dans lequel figurent :

- En section de fonctionnement : 1 059 212,30 €
- En section d'investissement : 1 216 850,00 €
- VOTE le budget primitif 2026.

En 2026, il est prévu notamment les investissements suivants :

INFORMATIQUE

- Berger Levraut - Logiciel informatique

ACQUISITIONS

- Acquisition du terrain porte de Paris + frais de notaire
- Bornages du tour panoramique de Larchant (TPL)
- Matériel pour les services techniques

CONTRAT RURAL

- Aménagement de la rue de l'Église
- Aménagement du parking porte de la Sablonnière

ÉGLISE

- Changement et reprise des vitraux de l'église (prise en charge partielle de l'assurance.)
- Travaux de restauration (beffroi...)

MAIRIE - ÉCOLE

- Reliure de deux registres communaux de délibérations et d'arrêtés

VOIRIE - AMÉNAGEMENT

- Enrobé
- Aménagement voirie (panneaux...)
- Étude du flux de circulation rue de Villiers et route de la Dame Jouanne

Urbanisme

Pour tout projet de rénovation ou de construction, des règles s'appliquent...

Quelle que soit la nature des travaux à effectuer dans votre propriété, VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DÉCLARATION préalable ou un permis de construire en Mairie.

En cas de non-respect de la procédure, les travaux seront stoppés en attendant l'accord des autorités compétentes. De même, la mise en place d'un échafaudage doit être assortie d'un arrêté municipal.

Cet arrêté ne pourra pas être délivré si la demande de travaux n'a pas été faite et son accord obtenu.

AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.

Ces démarches sont obligatoires et évitent toute régularisation parfois impossible à obtenir lors de la vente de votre bien. N'hésitez pas à contacter la Mairie ou prendre un rendez-vous avec le service Urbanisme.

Possibilité de prendre rendez-vous auprès de la Mairie avec l'architecte des bâtiments de France. **A.-M. F.**

Lauréate de Tous HanScène

Durant l'année, nous avons eu la chance de bénéficier de la présence de Bertille Delamotte, joueuse d'ultimate. Ce sport, auto-arbitré, allie réactivité, endurance et technique. Lors de la semaine olympique et paralympique, nous avons expérimenté les difficultés que pouvaient rencontrer les personnes en situation de handicap pour la pratique de leur sport.

Cette année encore, la classe a participé à des sorties à vélo. Pour le bon déroulement de celles-ci, une séance de maniabilité est organisée sur le terrain de tennis. Grâce au dévouement de parents accompagnateurs, à la disponibilité des agents communaux à vélo ou dans le camion-balai, des sorties sur route sont organisées : une séance d'entraînement



L'équipe du tournage Tous HanScène, avec trois élèves de l'IUT d'Orléans.

et deux sorties. La première nous a permis de participer au cross d'Ury qui, outre les élèves d'Ury, rassemblait ceux du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) et ceux d'Achères-la-forêt. La seconde nous emmena au stade de Saint-Pierre-lès-Nemours pour une journée ultimate partagée avec une classe de Saint-Pierre. Dans le cadre du concours Tous HanScène, trois élèves de l'IUT d'Orléans sont venus en classe pour réaliser un film sur les troubles des apprentissages. Deux heures de casting et seulement deux heures et demie de tournage, trois quarts d'heure de postsynchronisation ont été nécessaires pour la réalisation de ce film d'à peu près trois minutes. Ce court métrage est lauréat du concours.

Avec Martine Dal'Secco, la classe a participé à un autre concours dont le sujet était la rédaction d'un carnet de Poilu. Les élèves ont cherché documents et objets ayant appartenu à leurs ancêtres. Après s'être documentés, ils ont rédigé des textes et les ont illustrés. Ils ont aussi pu voir un vrai carnet de Poilu, Marine Bourgeois nous ayant apporté celui de son grand-père.



Anne Domange



Enfin !!... presque

La coupe du monde débutant, l'équipe municipale a remis en état le terrain de foot. Sous les directives du coach Jean-Luc Grégoire, le capitaine David Dos Santos a mené au succès son équipe composée de Catherine et Noël Médal et d'Alain Bourg.

Les instruments : un mètre ruban, une équerre, fabrication maison, de la corde, un traceur de ligne et du plâtre. On mesure, on tend les cordes, on vérifie... et on replace les cages. Malheureusement, la pluie est passée par là, tout est à reprendre! **S. J. D.**

On mesure au millimètre près, on tourne autour d'un piquet et on sort la grosse artillerie pour déplacer les cages.



Jean-Luc Grégoire descend sur la voûte armé du géoradar tenu par Yves Gallet.



L'escalier de pierre en colimaçon.

Quinze centimètres !

J'arrive à 9 h 20 devant la porte nord de l'église. Il fait frais, le ciel plafonne si bas que son manteau gris semble toucher le sommet de la tour effondrée. Stéphane et Joël, nos deux cantonniers, sont déjà là. Ils viennent nettoyer les chenaux afin qu'une équipe de scientifiques puisse accéder aux combles.

Je suis les cantonniers derrière une porte que je n'ai jamais franchie. Un escalier de



Vue plongeante depuis la tour.

Pierre d'un mètre de large grimpe en sens inverse des aiguilles d'une montre – celui qui défend l'édifice doit pouvoir frapper de son épée de la main droite. Je gravis les 99 marches en m'émerveillant de tout ce qui s'y trouve : cadavres de chauves-souris, poussière en moutons, meurtrières pour décocher des flèches sur l'envahisseur.

À 17 mètres du sol, un petit balcon domine le village. Stéphane et moi sommes paralysés, et Joël, telle une gargouille se riant du vide, libre et heureux de nous effrayer. Un Quasimodo de Larchant, comme si la filiation entre ce clocher et Notre-Dame de Paris ne s'arrêtait pas aux pierres.

Les scientifiques arrivent, accompagnés par Jean-Luc Grégoire, notre maire. En tête, Yves Gallet, historien de l'art médiéval. Derrière lui, Christian Camerlynck, géophysicien à la Sorbonne, porte un boîtier pas plus gros qu'une boîte à chaussures : un géoradar.

Depuis la restauration de Notre-Dame, une question hante les médiévistes : comment les bâtisseurs ont-ils osé monter si haut, construire si fin ? À Paris, les voûtes ne font que 15 centimètres d'épaisseur. À Sens, trente-cinq. À Chartres, cinquante-cinq. Et à Larchant, personne n'avait jamais mesuré. Nous entrons dans l'immense grenier au-dessus des voûtes. Jean-Luc descend du plancher sur les voûtes, prend le



Sous les toits, de gauche à droite : Arnaud Ybert, Christian Camerlynck, le stagiaire et Jean-Luc Grégoire.

géoradar et fait glisser le boîtier le long de la pierre. Nous sommes quatre penchés autour de l'écran. Camerlynck relève la tête, un sourire aux lèvres : « 15 centimètres ! Comme Notre-Dame de Paris ! »

La même audace, le même pari insensé de poser entre le vide et la lumière une peau de pierre si fine qu'elle défie la raison. La petite sœur de Notre-Dame venait de livrer la preuve de sa parenté. Mais ce matin-là, les voûtes n'étaient pas le seul mystère à révéler.

La suite sur le site : larchant.fr.



Nos cantonniers Stéphane et Joël, sur le petit balcon qui domine le village.

Simon Allix



Larchant Animation

Plus de 40 ans au service de la vie du village

Depuis de nombreuses années, l'association Larchant Animation participe activement à la vie du village et œuvre pour dynamiser la commune à travers des activités, des événements et des moments de partage accessibles à tous.

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore, notamment les nouveaux habitants, Larchant Animation est une association portée par une équipe de 15 bénévoles au conseil d'administration, entourée de nombreux autres bénévoles qui contribuent activement, dans la bonne humeur et la convivialité, à la réussite des

manifestations et activités proposées tout au long de l'année.

L'association gère également la médiathèque associative, qui met à disposition plus de 5 000 ouvrages pour petits et grands, avec des nouveautés chaque mois. La bibliothèque est ouverte toute l'année les samedis matin de 11 h à 13 h, ainsi que les lundis et mercredis de 17 h 30 à 19 h, hors vacances scolaires.

Concernant les activités, chacun peut y trouver son bonheur avec une offre variée pour tous les âges : yoga, sophrologie, djembé, cirque, gym, LIA, animations à la médiathèque, mais aussi les Savanturiers, un club jeunesse porté par des bénévoles du village, mêlant activités sportives, grands jeux, découverte scientifique, exploration, initiation au cirque ou encore construction et lancement de microfusées avec des propulseurs.



La cabane à histoires lors de la Foire aux plantes.

Larchant Animation organise également plusieurs manifestations emblématiques du village : L'Hivernale VTT, la Foire aux plantes, le Lyrican'Trail, le Festi'Baleine, le vide-grenier ou encore la Bourse aux jouets.

Le programme de la rentrée 2026 se prépare déjà avec quelques nouveautés, surveillez vos boîtes aux lettres : un calendrier détaillé sera prochainement distribué.

Toutes les personnes souhaitant découvrir une activité ou rejoindre l'aventure sont les bienvenues !

Isabelle Lamy

Présidente de Larchant Animation

Contact : larchant.animation@gmail.com

Site Internet : larchantanimation.fr



Les Savanturiers lors d'une séance d'escalade.

Le Sillon-Théâtre De l'écriture à la représentation

L'association Le Sillon, fondée en 2008 et implantée à Larchant depuis cinq ans, est une compagnie de théâtre qui produit des spectacles professionnels, monte des créations avec toutes sortes de publics (insertion, entreprises, intergénérationnel, demandeurs d'emploi, scolaires...) et dispense des cours hebdomadaires ainsi que des stages de théâtre et d'écriture pour les Lyricantois. Cette saison,



des ateliers enfants, ados et adultes ont été ouverts en septembre et les trois spectacles de fin d'année ont eu lieu les 13 et 14 juin. En décembre 2025, la pièce de théâtre pour jeune public, *Neva à la recherche de l'hiver*, a été présentée



Les Irréparables, présenté à la salle Sablonnière, création collective réalisée en trois jours.

aux élèves de l'école de Larchant. Un stage d'écriture au mois d'avril a permis aux participants d'acquérir des outils concrets pour stimuler leur créativité et développer leur pratique personnelle, tandis qu'un stage de trois jours en

mai a donné lieu à la création collective d'un spectacle intitulé *Les Irréparables*, présenté à la salle Sablonnière.

Justine Mattioli

Directrice artistique du Sillon
Actus de la compagnie sur le site : compagnielesillon.fr



Le Marais

Entre biodiversité et suivis scientifiques

La vie bat son plein dans la réserve naturelle régionale du Marais de Larchant ! Les oiseaux chantent depuis leur retour de migration, les premières libellules émergent de l'eau pour prendre leur envol et les iris des marais s'épanouissent en milliers de fleurs jaunes dans les prairies.

Mais il n'y a pas que la biodiversité qui s'active. L'équipe de la réserve mène avec engouement les différents suivis scientifiques qui se préparent au fil de la belle saison. Concernant l'équipe, Stéphanie a pris son poste en tant que conservatrice de la réserve depuis janvier, et deux stagiaires nous prêteront main-forte pour la saison : Montaine et Claire.

Pour les actualités naturalistes du Marais, en voici quelques-unes : trois couples de busards des roseaux ont

installé leurs nids dans la roselière et les œufs sont certainement en train d'être couvés ; les premières Leucorhines à gros thorax ont été observées, confirmant l'intérêt du site pour cette espèce ; et une belle découverte a été faite grâce à l'inventaire des araignées en cours, avec une première observation à l'échelle régionale de la *Larinia bonneti*. Le 20 juin se tenait la dernière visite du marais, avant la reprise en septembre.

De plus, nous proposons une visite destinée aux Lyricantois et aux Lyricantoises le 5 septembre à 9 h 30 ! N'hésitez pas à vous inscrire à : contact@maraisdelarchant.fr !

Une newsletter est désormais disponible pour nos adhérents ! Pour tout renseignement, rendez-vous sur notre site maraisdelarchant.fr.



Gael Corcuff

Association de
la Réserve naturelle
du Marais de Larchant



*L'æschne printanière est une libellule
relativement discrète.*

AGENDA 2026

JUILLET

- 4 - 5 juil. / 11 - 12 juil. : Exposition de l'Atelier d'art de Larchant, de 14 h à 18 h, salle Sablonnière. **(LA)**

Vernissage
de l'exposition
le 4 juillet à 18 h.



SEPTEMBRE

- 12 sept. : Réunion publique sur la piste cyclable, à 18 h, salle Châtenoy. **(LVLN)**
- 19-20 sept. : Journée européenne du patrimoine.
Présentation des habits sacerdotaux conservés dans la sacristie de l'église Saint-Mathurin et atelier de broderie. **(ACL)**
Visite du Marais. Inscription obligatoire. **(ARNLM)**
- 20 sept. : Triathlon, parc aux chèvres, face à la Dame Jouanne. **(LA)**
- 27 sept. : Rendez-vous philo, 11 h, salle Sablonnière. **(PZ)**

OCTOBRE

- 11 oct. : Lyrican'Trail, à l'entrée du village vers le stade. **(LA)**
- Du 15 au 18 oct. : Journées nationales de l'architecture.
Visites guidées de l'église Saint-Mathurin, centrées sur l'architecture gothique. **(ACL)**
- 24 oct. : Visite du Marais.
Inscription obligatoire. **(ARNLM)**
- 25 oct. : Rendez-vous philo, 11 h, salle Sablonnière. **(PZ)**
- Du 28 au 31 oct. : La Bourse aux jouets, salle Sablonnière. **(LA)**

NOVEMBRE

- 22 nov. : Loto, salle Sablonnière **(LA)**
- 29 nov. : Rendez-vous philo, 11 h, salle Sablonnière. **(PZ)**

DÉCEMBRE

- 5 déc. : Téléthon, City stade de Larchant. **(LA)**
- 13 déc. : Rendez-vous philo, 11 h, salle Sablonnière. **(PZ)**

alarchant.fr

Ce site partage le calendrier des événements à venir à Larchant et ses environs. N'hésitez pas à les annoncer et/ou le consulter !

(créé par des Lyricantois)

Les Amis de Mathurin Chats errants

Notre association de protection animale œuvre depuis de nombreuses années à Larchant et a pour principale action la régulation des chats errants sans propriétaire, c'est-à-dire non identifiés par une puce ou un tatouage.

Au début des années 2010, la situation était préoccupante : de nombreux chats non stérilisés vivaient sur la commune, confrontés à la faim, aux maladies, aux blessures, aux accidents et aux reproductions incontrôlées. Grâce à l'engagement de bénévoles et au soutien de la Mairie et des habitants, cette situation a pu être maîtrisée. Depuis 2023, nous constatons une recrudescence de chats non stérilisés et non identifiés. Même lorsqu'un chat vit dans un foyer, l'absence de stérilisation peut favoriser les fugues, des portées non désirées et l'errance. Contrairement à une idée reçue, un chat domestique ne peut pas subvenir à ses besoins en chassant seul : il dépend de l'humain pour se nourrir, être soigné et vivre dignement. La stérilisation permet d'éviter bien des souffrances : combats, gestations répétées, épuisement des femelles, maladies, mortalité précoce et abandon. Elle réduit aussi les nuisances de voisinage et préserve la biodiversité locale.

Nous rappelons enfin que tout animal domestique doit être identifié avant toute cession, même gratuite. Un chat non identifié est juridiquement considéré comme n'appartenant à personne.

Nous encourageons chacun à prendre les mesures nécessaires pour assurer le bien-être des animaux dont il a la responsabilité. Besoin d'aide ou de conseils : contact@lesamismathurin.com

Aurélie Willcox

Présidente de l'association Les Amis de Mathurin



PhiloZarts Entre art et philosophie

L'association PhiloZarts a été créée en juin 2013 pour proposer d'explorer l'art et la philosophie. Depuis, nous avons organisé des expositions à Larchant en collaboration avec la Mairie : Les Rencontres de Larchant en Pays de Nemours (la folie, la gravure hommage à Folon, l'enfance...). Nous intervenons chaque année à l'école de Larchant sur des thèmes choisis par l'enseignante (le bonheur, la vérité, la loi, le travail, la différence, l'art...).

Enfin, salle Sablonnière, un dimanche par mois à 11 heures, nous proposons une rencontre art et philosophie qui ne nécessite aucune connaissance particulière. Le 28 juin, le thème retenu porte sur le temps que nous prenons, que nous perdons, qui nous manque, que nous n'avons pas... Des œuvres d'art sont toujours présentées pour accompagner le regard philosophique. Les interventions durent entre 45 minutes et 1 heure, puis la parole est offerte au public qui saisit l'occasion de rebondir sur ce qui a été dit, et les discussions vont bon train dans l'écoute, la bienveillance et la liberté de



L'enfant et l'art, exposition « Hommage à Folon ».

penser. Ce sont toujours des moments très conviviaux et passionnants.

À la rentrée, nous reprendrons les Rencontres les 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 13 décembre 2026. Au plaisir de vous y retrouver.

Laurence Cesarini

Présidente
de PhiloZarts
philozarts.fr



PhiloZarts

Les Slow Fous de Larchant L'association a fêté ses 5 ans !

Nous (Amandine, Angela, Anne-Marie, Antonine, Carlo, Catherine, Fe et Yves) sommes fiers de nos 82 adhérents et des 25 événements que nous avons organisés depuis notre création.

Notre objectif : promouvoir des pratiques culinaires pour créer du lien social, contribuer à un environnement de qualité, y compris en termes de nourriture, privilégier les échanges non monétaires et la mutualisation des savoirs, travailler de manière participative avec toutes les associations lycrantoises et le plus grand nombre de Lycrantois.

Au premier semestre 2026, nous avons organisé notre dîner des adhérents, et trois cantines à la Grange (fondue savoyarde, galettes de risotto et chili) rassemblant chaque fois une cinquantaine de personnes. Nous avons préparé l'apéro avec tapas pour l'événement de la

Fondation Charpak, l'esprit des sciences, organisé une conférence/atelier sur le lien entre santé et alimentation, une sortie de chant en forêt le 20 juin et une conférence sur le renard le 26 juin. Et nous soutenons toujours le mouvement LVLN dans sa demande d'une piste cyclable entre Larchant et Nemours (nouvelle balade le 21 juin). Notre programme pour la fin de l'année : des événements pour soutenir la qualité environnementale de notre village et la santé de ses habitants, toujours avec une proposition de dégustation particulière, vous saurez tout bientôt. Et bien sûr, rendez-vous pour l'huile d'olive le 12 décembre. On vous attend nombreux !

Carlo Pessa

Président des Slow Fous de Larchant



La Fondation Charpak,**l'esprit des sciences****Un soutien aux décideurs et élus locaux**

Domiciliée à Larchant, la Fondation Charpak est abritée par la Fondation de France. Elle a été créée en référence à Georges Charpak, prix Nobel de physique en 1992, pour prolonger son engagement à renforcer la culture scientifique pour tous les citoyens, dès l'enfance

(certains ont sûrement entendu parler de la Fondation La Main à la pâte). Surtout, il était un infatigable « invité scientifique » de décideurs au plus haut niveau et des médias, car il ne refusait jamais de débattre de la place de la connaissance scientifique... comme

une valeur incontournable de la gouvernance de nos sociétés. C'est l'objectif qu'ont choisi les 22 fondateurs, centré sur le soutien aux décideurs et élus locaux, ceux qui gèrent les territoires. Et en particulier le sud de Seine-et-Marne... Larchant compris.

L'une de nos dernières manifestations a été la projection du film *La Théorie du boxeur*, à la Sablonnière, en avril dernier. Ce film est en lui-même un dialogue, une invitation au débat, sur tous les enjeux d'un

territoire rural confronté à des changements divers, climatiques, vie agricole, nature, eau, alimentation : une opportunité de débattre sans passion de questions sensibles. Plus de 50 personnes ont assisté à la séance, suivie d'un débat riche avec plusieurs invités de ces secteurs, animé par Louis Gandon, de Voulx, à côté de Meaux. Et pour prolonger les discussions, un apéro a suivi, préparé par l'association Les Slow Fous.

Yves Charpak
Président
de la Fondation Charpak



Louis Gandon (à droite) a animé le débat après la projection du film *La Théorie du boxeur*.

**Association culturelle de Larchant****L'église, toujours revisitée**

L'Association culturelle de Larchant vous convie à une belle saison de découvertes et de partage, autour du patrimoine exceptionnel de notre village.

En juin, un concert de gospel avec les voix du chœur Massythy (Massy) a envoûté le cœur de l'église Saint-Mathurin.

Les 19 et 20 septembre se dérouleront les Journées européennes du patrimoine. L'association vous offre une opportunité rare et précieuse : la découverte des habits sacerdotaux – chasubles et étoles – conservés dans la sacristie de l'église

Saint-Mathurin et inscrits aux Monuments historiques. Ces véritables chefs-d'œuvre de broderie, habituellement inaccessibles au public, vous seront présentés en compagnie d'une professionnelle de la broderie. Pour les amateurs et amatrices souhaitant prolonger l'expérience, un atelier pratique sera proposé en parallèle. En octobre, dans le cadre des Journées nationales de l'architecture, l'association animera des visites guidées de l'église Saint-Mathurin centrées sur l'architecture gothique. L'occasion de comprendre les raisons pour lesquelles cette église remarquable est considérée comme une « fille » de Notre-Dame de Paris, partageant avec elle un héritage architectural et spirituel fascinant.



La voûte au-dessus du chœur de l'église Saint-Mathurin.

Rejoignez-nous pour ces moments de culture et de convivialité !

Nicole Maumené
Site : larchant.com



Visite du Marais organisée par l'Association culturelle de Larchant.

BRICOLAGE - JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outil ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, bétonnière... ne peuvent être effectués que pendant les horaires suivants :

Du lundi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Le samedi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le dimanche et les jours fériés: de 10 h à 12 h

STATIONNEMENT

Ainsi que l'a évoqué Jean-Luc Grégoire, dans son édito, l'aménagement de nouveaux parkings a été réalisé. À l'heure actuelle, sont à disposition des Lyricantois et des visiteurs : les parkings près de la salle Sablonnière, de la porte de Paris, de la porte de Chouard. N'hésitez pas à les utiliser, cela libérera certaines rues où la circulation est souvent difficile pour les véhicules professionnels.

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Avec le déploiement de la fibre optique, l'ancien réseau de cuivre (utilisé pour le téléphone fixe et l'ADSL) va définitivement disparaître. À Larchant, la fermeture de ce service interviendra au plus tard le 31 mai 2029.

Si vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre, prévenez la mairie par mail.

Mairie

2, place Pasteur, 77760 - Larchant

Ouverte du lundi au samedi, de 10 h à 12 h

Tél. : 01 64 28 16 17

www.larchant.fr - village@larchant.fr

Agence postale communale

Ouverte : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Tél. : 01 64 28 97 40

Église

Tél. : 01 64 24 30 21

Ouverte : ÉTÉ, de 10 h à 17 h 30

HIVER, de 10 h à 16 h.

Affichage des messes sur la porte de l'église.

Cimetière

Du 1^{er} mars au 30 sept. de 8 h à 19 h

Du 1^{er} oct. au 29 février de 8 h à 17 h

École élémentaire

Tél. : 01 84 74 53 60

Collège Blanche-de-Castille

La Chapelle-la-Reine

Tél. : 01 60 74 76 70

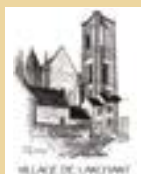
Pompiers : La Chapelle-la-Reine

Tél. : 01 60 74 53 00

Gendarmerie :

La Chapelle-la-Reine

Tél. : 01 64 24 30 47



ANIMAUX DOMESTIQUES

Divagation des chiens : tout chien qui se trouve hors de portée de voix et à plus de 100 mètres de son maître est considéré comme divagant. Pour la sécurité de tous, il est recommandé de tenir son chien en laisse dans le village (passible d'une amende de 2^e classe, soit 150 €).

♦ **En forêt, durant la période de mise bas et de nidification,** il est obligatoire de tenir son chien en laisse hors des allées forestières pour protéger la faune, du 15 avril au 30 juin.

♦ **Obligation d'identification des chiens et des chats :** à la fois une protection pour votre animal et surtout une obligation passible d'une amende de 4^e classe (750 €) si elle n'est pas respectée.

♦ **La stérilisation de votre animal :** préserve contre certaines maladies, et seul moyen efficace de lutter contre la prolifération des chats errants, phénomène qui n'épargne pas notre village.

M. C.

RAPPEL : Le ramassage des crottes est obligatoire. Respectez le village et ses habitants.

PESTICIDES

L'usage de pesticides chimiques sur la voie publique est interdit !

Rappel de la Loi :

« Depuis le 1^{er} janvier 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. »

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui, depuis le 1^{er} janvier 2017, n'ont plus le droit d'utiliser de pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouvertes au public.

Y. L.

*** Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...**

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique, restent autorisés.

DRONES

L'utilisation d'un drone en privé est possible, mais seulement en respectant les règles de sécurité, les zones de vol autorisées et le droit à la vie privée. Elle est encadrée par une réglementation stricte. Avant de faire voler un drone, il faut vérifier que le vol est autorisé dans la zone concernée. Le pilote doit garder son drone en vue, ne pas voler de nuit, et respecter la hauteur maximale de 150 mètres. Il est interdit de voler au-dessus d'une propriété privée. Le consentement de l'occupant est obligatoire.

Retrouvez les commerçants et artisans de Larchant sur le PanneauPocket et le site larchant.fr

NOUVEAUTÉ

Un food truck de spécialités antillaises stationnera devant la mairie le mercredi soir, semaine paire, à compter du 24 juin 2026.

Pour rappel : le jeudi soir, c'est un camion pizza qui est présent.

Voilà trois mois que nous avons été élus. Depuis, aux côtés de l'ensemble des élus du conseil municipal, nous participons activement à toutes les commissions communales, mais aussi à plusieurs commissions intercommunales traitant de sujets qui impactent grandement la commune de Larchant.

La participation à ces instances permet de contribuer aux projets qui concernent directement la vie de notre village : urbanisme, patrimoine, environnement, eau, mobilité, vie associative, développement du territoire ou encore affaires scolaires. Elle donne ainsi la possibilité de travailler à préparer les projets de demain au sein de la commune, mais aussi de porter les intérêts de notre village auprès des différents partenaires qui ont la responsabilité de sujets essentiels pour Larchant.

Nous sommes convaincus que les enjeux liés à la qualité de vie, à la préservation de notre patrimoine, à la protection de notre environnement et de nos ressources, ainsi qu'au dynamisme de notre village, nécessitent dialogue, réflexion et engagement collectif. C'est dans cet esprit que nous participons aux travaux des instances municipales et intercommunales avec sérieux, disponibilité et sens de l'intérêt général.

Anne-Marie Cazilhac, Maëlle Conan, David Dos Santos, conseillers municipaux